

19. Enquête au Stade de Valmy : un homme en bleu de travail paniqué bien avant l'explosion du hangar 221

- Un homme en bleu de travail a été vu au complexe sportif de Valmy, bd Eisenhower, par deux témoins traceurs stadiers en train de crier « Ca va péter, ca va péter, barrez-vous » trop longtemps avant l'arrivée de l'explosion du hangar 221.
- Interloqués par l'attitude étrangement prémonitoire de cet individu, ces deux témoins bordelais ont prévenu la gendarmerie de l'autoroute à leur retour sur Bordeaux et ont été entendus par le SRPJ de Bordeaux dès le 21 septembre 2001 (pièce D0581, **Annexe 89**).
- Une enquête a été déclenchée dès le 21 septembre 2001 par le substitut du Procureur de Toulouse, Claudie Viaud, suite à cette information. Il a été ordonné des auditions du personnel du complexe de Valmy (D0584 et D0592, **Annexe 90**).
- Le parquet a classé sans suite l'enquête dès le 24 septembre sans donner d'explication et laissant en suspens des témoignages incomplets, voire contradictoires, et en l'absence de toute confrontation.
- Le SRPJ n'a effectivement pas auditionné toutes les personnes présentes au complexe sportif lors de la catastrophe : c'est le cas du concierge de ce complexe présent au moment de l'explosion et témoin de ce fait (pièces D0582, **Annexe 91**).
- Le substitut du procureur Claudie Viaud a été cité au procès de 2011 par des parties civiles pour ce sujet mais elle a refusé de venir se présenter.

Constatant des manquements dans la procédure et tenant compte du fait que le complexe sportif de Valmy se trouve à proximité de la SETMI et juste à côté de la « ligne électrique ZAD Mirail » siège du premier incident électrique retenu par les experts électriciens, votre juridiction pourrait-elle réexaminer, éclaircir et expliquer les faits concernant ces événements ?

REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTERE DE L'INTERIEUR

DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE

S.R.P.J. Bordeaux

P.V. : 2001/000344/1

PROCES VERBAL

L'an deux mille un,
le vingt et un septembre à dix huit heures

Nous, Romain PAIREAU,
COMMISSAIRE DE POLICE
en fonction au S.R.P.J.,

Officier de Police Judiciaire en résidence à BORDEAUX
---Nous trouvant u service.-----

AFFAIRE :

Contre/ X....

HOMICIDE INVOLONTAIRE

OBJET :

SAISINE
INSTRUCTIONS PARQUET
DE TOULOUSE (31).

---Disons être contactés ce jour à l'heure portée en tête du présent par Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE (31), en la personne de Madame VIAUD, substitut de permanence.-----

---Ce magistrat nous informe qu'à la suite de l'explosion s'étant produite ce jour dans une usine sur le site de l'Onia à proximité du centre-ville de TOULOUSE, une enquête de flagrance a été ouverte par le parquet local du chef d'homicide involontaire.-----

---Madame VIAUD nous indique également que deux ouvriers travaillant à proximité du site touché par l'explosion auraient certains éléments à communiquer sur les circonstances du drame. Ces deux ouvriers qui résident sur l'agglomération bordelaise, auraient fait état de ces éléments et de leurs identités à une patrouille de gendarmerie d'AGEN (47), alors qu'ils se rendaient cette après-midi sur BORDEAUX (33) après avoir quitté TOULOUSE (31).-----

---Il s'agit des nommés:

BOURDES Stéphane, demeurant à EYSINES (33), tél 05.56.28.17.33.
FONTANET Jean-Michel, demeurant à BORDEAUX (33), tél:
05.56.02.49.37 et 06.75.01.78.06.

---Vu ces éléments, Madame VIAUD nous informe qu'elle saisit le S.R.P.J. de BORDEAUX en flagrance du chef d'homicide involontaire aux fins de procéder dès que possible aux auditions des deux personnes susmentionnées.-----

---Vu ces instructions,-----

---Avis préalablement donné à Monsieur ARNAUDIN, substitut de permanence au parquet de BORDEAUX,-----

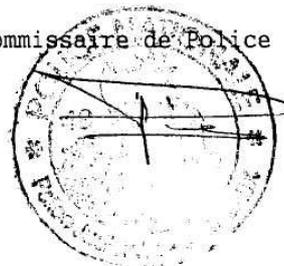
---Vu les articles 53 et suivants du Code de Procédure Pénale,-----

---Disons ouvrir une enquête de flagrance du chef d'homicide involontaire, procédure référencée sous le timbre du service n°2001/344 dont le présent constitue le premier acte.-----

---Disons que les procès-verbaux établis dans le cadre de la présente enquête seront placés à la suite du présent.-----

---Dont acte.-----

Le Commissaire de Police



PROCES VERBAL

L'an deux mille un,
le vingt et un septembre à dix neuf heures quarante cinq

Nous, Ludovic MODIN
LIEUTENANT DE POLICE
en fonction au SRPJ Bordeaux

AFFAIRE :

Contre/X...

Homicide Involontaire

OBJET :

Audition de Monsieur
FONTANET Jean-Michel,
ouvrier-traceur sportif.

Officier de Police Judiciaire en résidence à Bordeaux

---Etant au Service,---

---Poursuivant l'enquête de flagrant délit,---

---Vu les articles 53 et suivants du C.P.P.,---

---Avons mandé et constatons que se présente devant nous la
personne ci-dessous dénommée qui nous déclare:---

---SUR SON IDENTITE:---

---Je me nomme FONTANET Jean-Michel, né le 13/03/1963 à Lévignac
de Guyenne (47), de André et Marie-France DARD,---

---Je suis de nationalité Française,---

---Je suis domicilié 57 rue André Maginot, appt 6, rés.

Anthinéa, 33200 BORDEAUX, tél.: 05 56 02 49 37, port.: 06 75 01
78 06,---

---Je suis ouvrier traceur sportif pour le compte de la Sarl
SPORT LINE, située 30 cours Victor Hugo à Bordeaux, tél.: 05 56
31 87 01.---

---Je travaille dans cette société depuis mai 2001.---

---SUR LES FAITS:---

---Cette semaine, depuis le lundi 17/09/2001, je me trouvais
seul à Lodève (34) afin de tracer une surface de gymnase dans un
collège de la ville.---

---Mercredi 19/09/2001, j'ai été rejoins à cet endroit par mon
collègue Stéphane BOURDES, notamment pour rattraper une erreur
de traçage. Comme les autre soirs, nous avons dormi à l'hôtel de
la Paix à Lodève, avant de finir le traçage du collège jeudi
20/09/2001 vers 17H00.---

---Nous avons ensuite quitter Lodève pour rejoindre Toulouse, où
nous avons l'intention de passer la nuit avant de rejoindre
Bordeaux vendredi.---

---Mais, jeudi soir, vers 21H30, mon patron Mr MARTINEZ Edmond,
nous a téléphoné pour nous prévenir qu'il y avait une mise en
place à faire de trois terrains de basket extérieur, avant qu'il
ne vienne réaliser le traçage définitif.---

---Nous devons donc nous rendre vendredi 21/09/2001 vers 09H30,
à Toulouse, dans le secteur du Mirail, stade Valmy.---

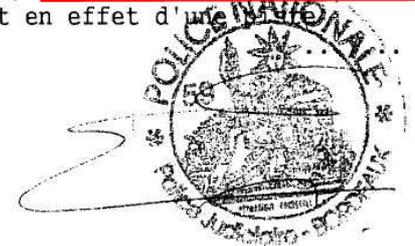
---Mr MARTINEZ devait nous rejoindre en fin de matinée.---

---Il n'y a que très peu de sociétés en France s'occupant de
traçages de terrains sportifs, ce qu'il fait que je suis très
souvent amener à me déplacer sur l'ensemble du territoire
français.---

---Donc, vendredi 21/09/2001, après avoir dormi chez un copain
de mon collègue BOURDES, Mr "JIZE", nous nous sommes réveillés
vers 08H30, avant de partir pour le stade Valmy vers 09H15. Nous
n'étions pas très loin du stade.---

---Après s'être trompés d'endroit, nous sommes arrivés au stade
Valmy vers 09H45-10H00. Il s'agit en effet d'une

01000381



d'athlétisme, libre d'accès, avec trois terrains de basket. Elle se situe à proximité de la cité du Mirail, proche de la rocade toulousaine.---

---Avec mon collègue, alors que les enfants d'une école voisine étaient en récréation, nous allions commencé à effectuer les tracés, après avoir fait un repérage rapide.---

---La piste d'athlétisme et les terrains de basket étaient en effet entourés d'une école primaire, et de locaux avec deux ou trois personnes semblant travailler pour la mairie. Nous étions d'ailleurs venus nous présenter auprès d'eux lorsque nous sommes arrivés. Ensuite, nous nous sommes débrouillés seuls.---

---Aussi, après le repérage des terrains, nous revenions vers nos voitures, aux environs de 10H10-10H15, quand un individu est apparu en courant.---

---Il venait de la direction des locaux sus-visés, habillé également en bleu comme les gens que nous avons vu dans ces locaux.---

---Cet homme avait l'air très affolé, celà ne ressemblait pas du tout à une plaisanterie. Il a alors crié: "CASSEZ-VOUS, CA VA SAUTER".---

---Cet homme a continué à courir, et moi j'en ai profité pour récupérer ma veste qui se trouvait dans ma voiture, notamment pour récupérer mes papiers.---

---Là, en me retournant, j'ai vu un deuxième homme, également habillé en bleu, qui avait l'air stupéfait et complètement paralysé.---

---C'est à ce moment là, que nous avons entendu une énorme explosion. Je n'avais jamais entendu cela. Moi-même, j'ai ressenti une espèce d'onde de choc, comme un coup violent.---

---J'ai donc regardé en direction du bruit de l'explosion, et j'ai vu un gros nuage de fumée monté dans le ciel, de couleur noir-orangé-jaunâtre.---

---Là, complètement apeuré, de même que mon collègue, nous avons immédiatement eu envie de partir.---

---Le deuxième homme en bleu, complètement hébété, répétait inlassablement: "C'EST L'ONIA, C'EST L'ONIA".---

---Je lui alors demandé, à plusieurs reprises, ce qu'était l'Onia, et il m'a répondu qu'il s'agit d'une usine chimique.---

---Cela a encore renforcé notre envie de partir, ce que nous avons fais immédiatement.---

---Avec Mr BOURDES nous sommes montés dans nos véhicules, nous avons pris la rocade, dans le sens opposé à la fumée que nous voyions. Finalement, après nous être arrêtés sur la rocade, nous avons décidé de reprendre la direction de Bordeaux.---

---Sur la route, mon collègue avait appelé Mr Martinez afin de le prévenir d'une explosion à Toulouse, et qu'il valait mieux qu'il ne se rende pas sur les terrains de basket à tracer.---

---Aux environs d'Agen, nous nous sommes arrêtés sur une aire de repos, et nous sommes tombés sur un véhicule de Gendarmerie. Je les ai accosté, et je leur ai relaté ce que nous avons vu. Ils ont pris nos coordonnées, et nous sommes ensuite repartis pour rentrer à nos domiciles.---

---J'ai ensuite eu un appel téléphonique de la Police Judiciaire de Toulouse puis de votre service.---

---Par rapport à la fumée de l'explosion, je situe l'usine à environ 1-1,5 kms du stade Valmy.---

---Pour expliquer l'attitude de cet individu qui nous demandait de nous enfuir, on peut penser que quelqu'un l'avait dit.---

01000381



d'une explosion imminente.---

---Avec mon collègue, nous n'avons aucune séquelle de l'explosion, ni même nos véhicules.---

---SUR LES DEUX INDIVIDUS APERCUS au stade Valmy:---

---Le premier, qui criait de s'enfuir, était vêtu d'une combinaison ou d'un pantalon-veste bleu, ressemblant à une tenue de travail. Je ne peux absolument pas vous le décrire, ni vous donner des détails particuliers.---

---Le deuxième, complètement hébété et qui a dit qu'il s'agissait de l'Onia, était également vêtu de la même combinaison bleue; il s'agissait d'un homme de type européen, d'âge 50-55 ans, chauve, de corpulence forte, sans signe particulier.---

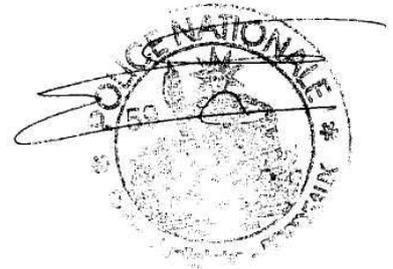
---Je pourrais le reconnaître s'il m'était représenté, contrairement au premier individu.---

---Je n'ai rien d'autre à ajouter.---

---Après lecture faite par lui-même, Monsieur FONTANET Jean-Michel persiste et signe le présent avec nous ce jour à vingt et une heures.---

FONTANET Jean-Michel

Le Lieutenant de Police



01000381

PROCES VERBAL

L'an deux mille un,
le vingt et un septembre à dix neuf heures cinquante

Nous, Martine ESTEVE,
LIEUTENANT DE POLICE
en fonction au S.R.P.J.,

AFFAIRE :

Contre/ X...

Homicide Volontaire

OBJET :

Déposition de Monsieur
BOURDES Stéphane, 30 ans,
traceur sportif
Dt Eysines (33)

Officier de Police Judiciaire en résidence à BORDEAUX,
--- Etant au service, -----
--- Poursuivant l'enquête en flagrant-délit, -----
--- Avons mandé et constatons que se présente ce jour par devant
nous Monsieur BOURDES Stéphane, qui nous déclare : -----

--- " Je me nomme BOURDES stéphane, Fabrice, Michel, Yves.-----
--- Je suis né le 20. 02. 1971 à Nègrepelisse (82) de Michel et
de NORROY Chantal. -----
--- Je demeure 20, rue Gilbert caudéran à EYSINES (33320)-----
--- Mon numéro de téléphone est le 05 56 28 17 33.-----
--- J'exerce la profession de traceur sportif au sein de la
société SPORT LINE dont le siège est 30, cours Victor Hugo à
BORDEAUX.-----

--- Dans le cadre de mon activité professionnelle j'étais
aujourd'hui au stade Valmy à TOULOUSE (31) près du quartier
Bellefontaine, en compagnie Monsieur FONTANET Jean-Michel, qui
est également traceur sportif.-----

--- Nous y sommes arrivés aux alentours de dix heures, et nous
avons commencé à déballer notre outillage en attendant l'arrivée
de notre patron, Monsieur MARTINEZ. Nous étions installé sur un
plateau sportif, en cours de réalisation. Nous devons effectuer
l'implantation des terrains de basket.-----

--- A proximité immédiate du plateau sportif, se trouvait un
tout petit bâtiment de plain-pied. Je me suis rendu dans ce
bâtiment dont la pièce donnant sur l'extérieur était un bureau,
afin de demander des renseignements pour pouvoir guider Monsieur
MARTINEZ jusqu'à nous, car il partait de Bordeaux pour nous
rejoindre. Je pense qu'il s'agissait de bâtiments municipaux
abritant peut-être des gardiens ou employés du stade. Cette
construction semble faire partie du complexe socioculturel Alban
Minville. Dans ce bureau se trouvaient deux hommes qui m'ont
donné les renseignements attendus. J'ignore si il y avait
d'autres personnes dans ce local.-----

--- Je me suis ensuite mis au travail. Je me suis agenouillé,
dos au bâtiment, pour prendre des outils dans ma caisse à
outils. A ce moment-là, un homme habillé d'une combinaison de
travail intégrale bleue a surgi derrière moi, en hurlant : " Ca
va péter, ça va péter, barrez-vous!". J'ai cherché à voir d'où
venaient ces cris, et j'ai aperçu rapidement cet homme qui
courait dans mon dos et vers ma droite. Je n'ai pas cru un
instant à une plaisanterie tant le ton de sa voix était
étonnant.-----

--- Je ne sais pas d'où venait cet homme, ni si il sortait du
bâtiment dont je vous ai parlé tout à l'heure.-----

.../...



01000085

--- Je suis incapable de le décrire tant tout est allé rapidement, de plus je lui tournait le dos. J'ai été trop surpris pour cela. Je peux tout de même vous dire qu'il courait vite. -----

--- Presque simultanément avec les cris de cet homme s'est produit une expulsion, en face de moi. Je pense avec le recul que cela se situait peut-être à un kilomètre, mais en fait j'avais l'impression que c'était tout prêt.-----

--- Puis, juste après l'explosion ou peut-être même en même temps, j'ai entendu Mon collègue FONTANET crier : " Qu'est-ce que c'est ? qu'est-ce que c'est ? " C'est alors que j'ai vu qu'il s'adressait à un homme vêtu également d'une combinaison de travail intégrale bleue, identique à celle du premier homme.

--- Ce deuxième homme se trouvait entre le terrain de basket et le bâtiment, légèrement derrière moi, à gauche. Mon collègue était également derrière moi, sur ma gauche.-----

--- En réponse aux questions de mon collègue, celui-ci a répondu " c'est l'ONIA, c'est l'usine pétrochimique !"-----

--- Nous avons très rapidement ramassé nos affaires et nous sommes partis sans plus attendre. Je ne sais pas ce qu'ont fait ces hommes ensuite, ni où ils sont allés. J'étais trop affolés.

--- Nous avons repris la route sans réfléchir davantage. ----

--- Le second homme était petit, costaud, avec calvitie partielle, cheveux grisonnant, pâle, yeux foncés, paraissant la cinquantaine. Je ne peux rien ajouter à son sujet. -----

--- Avant cette explosion je n'ai rien remarqué de spécial, ni odeur, ni bruit, rien.-----

--- Après l'explosion s'est élevé un énorme nuage noir, un champignon énorme. Je n'ai pas regardé davantage, je suis parti au plus vite. -----

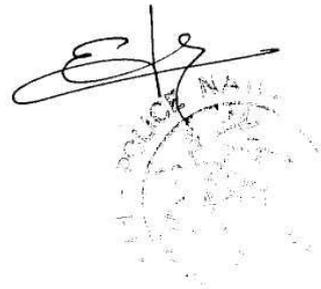
--- je n'ai pas conscience des horaires ou du temps qui a pu s'écouler entre notre arrivée au stade Valmy , et l'explosion, ou même notre départ.-----

--- je ne sais pas comment la première personne qui nous a alerté a pu prévoir cette explosion et nous en prévenir, car je vous le répète je n'ai absolument rien remarqué qui aurait pu éveiller nos soupçons. -----

--- Sur l'autoroute Toulouse-Bordeaux, après Montauban, nous nous sommes arrêtés sur un aire de repos. Là, nous avons pris contact avec des gendarmes auxquels nous avons fait ce récit. Ceux-ci ont pris les coordonnées de mon collègue.-----

--- Je ne vois rien de plus à ajouter, mais je ne manquerai pas de vous contacter si besoin. -----

--- Après lecture faite personnellement, Monsieur BOURDES, persiste et signe avec nous le présent à vingt et une heures. -
M. BOURDES Le Lieutenant de Police.



01000085

S.R.P.J. Bordeaux

P.V. : 2001/000344/4

PROCES VERBAL

L'an deux mille un,
le vingt deux septembre à dix heures trente

Nous, Romain PAIREAU,
COMMISSAIRE DE POLICE
en fonction au S.R.P.J.,

Officier de Police Judiciaire en résidence à BORDEAUX

AFFAIRE :

---Nous trouvant au service.-----

---Poursuivant l'enquête de flagrance,-----

Contre/ X

---Disons rendre compte à Madame VIAUD, substitut de permanence au parquet de TOULOUSE, des auditions réalisées dans le cadre de la présente affaire, conformément à ses instructions.-----

HOMICIDE INVOLONTAIRE

---Ce magistrat nous demande de clotûrer nos investigations et de transmettre ladite procédure à Monsieur le Procureur de la République près le T.G.I. de TOULOUSE.-----

OBJET :

---Dont avis.-----

AVIS MAGISTRAT

Le Commissaire de Police

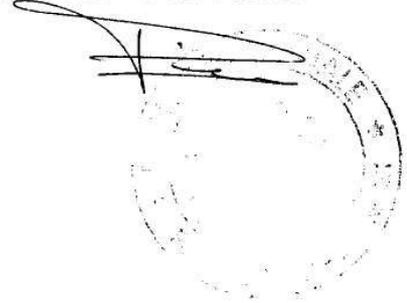
CLOTURE

---De même suite.-----

---Disons clotûrer la présente procédure comportant quatre procès-verbaux pour être transmise à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE.-----

---Dont acte.-----

Le Commissaire de Police



REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTERE DE L'INTERIEUR

DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE

S.R.P.J. TOULOUSE

P.V. : 2001/S3H/FJS

PROCES VERBAL

D584

L'an deux mille un,
le vingt deux septembre à quinze heures

Nous, Jean DOS SANTOS
CAPITAINE DE POLICE
en fonction au S.R.P.J./SEF TOULOUSE

AFFAIRE :

Contre/X....
HOMICIDE INVOLONTAIRE

OBJET :

Audition de Mr BAPTISTE
Patrice
Agent d'entretien quali-
fié auprès de la Mairie
de Toulouse.

Officier de Police Judiciaire en résidence à TOULOUSE
-----Poursuivant l'enquête dans le cadre du flagrant délit
avons mandé et constatons que se présente Monsieur :

BAPTISTE Patrice né le 21/10/61 à Toulouse (31)
de Antoine et de Jeannine BERMON de nationalité
française demeurant 9 Rue Arsene D'ARSONVAL 31200
Toulouse, Agent d'entretien qualifié
Marié et père d'un enfant.

-----Qui nous déclare :
-----Vendredi 21 septembre au moment de l'explosion je me trou-
vais devant le nouveau commissariat du MIRAIL a bord d'un four-
gon de la Mairie, je ramenaient un collègue de la Mairie qui s'
appelle Arthur et qui est jardinier et gardien.-----
-----Auparavant je me trouvais sur le site de VALMY plus exacte-
ment dans le bureau qui est mis à notre disposition.-----
-----Il est exact que des techniciens venus de l'exterieur pour
marquer les terrains de basket ball étaient présents. Il s'étais
adressé à nous pour nous demandes des indications pour pouvoir
situer le terrain de VALMY a un collègue qui devait les rejoind-
re.-----
-----J'étais habillé de la manière suivante, pantalon noir et u
polair bleu, avec moi il y avait DUPONT Jean Claude et Arthur,
le premier portait effectivement un "bleu" de travail, qui est
une tenue composée d'une veste boutonnée et d'un pantalon assor-
ti.-----
-----Arthur avait un pull rouge et un jean.-----
-----Comme je vous l'ai dit j'ai quitté les lieux quelques minu-
tes avant l'explosion j'ai ramené ARTHUR à ALBANMINVILLE et
c'est à hauteur du commissariat du mirail que nous avons res-
senti l'explosion. Je suis revenu de suite à VALMY j'ai croisé
Mr MOULET qui levait les bras au ciel, et les installations
sportives étaient envahies par les enfants des écoles voisines.
-----A part DUPONT je ne peux pas vous dire qui était habillé
de bleus de travail sur ce site, il est possible que du
personnel d'entretien des écoles utilise ce genre d'habillement
-----Vous me donnez lecture des déclarations de Mr BOURDES
Stéphane, et je confirme qu'effectivement comme je vous le
disais précédemment c'est à moi et à DUPONT qu'il s'est adressé
pour demander des indications sur la situation du stade VALMY
pour les passer à son collègue.-----
-----Sur le site et habillé de bleu il n'y avait que DUPONT.
-----Je ne peux vous donner d'indications sur les coordonnées
actuelles de mon collègue de travail, je me souviens qu'il
m'avait dit habiter sur MURET sans plus de précisions.-----
-----Lorsque je suis revenu je n'ai pas noté la présence des

01000309

Copie certifiée conforme:
L'Officier de Police Judiciaire
NATIONAL

2592

PROCES VERBAL

DIVISION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE

SRPJ TOULOUSE

P.N. : 2001/000537/FAB

L'an deux mille un,
le vingt quatre septembre à quatorze heures trente

Nous, Christian SALLES
CAPITAINE DE POLICE
en fonction au SRPJ TOULOUSE / Financière

Officier de Police Judiciaire en résidence à TOULOUSE (31)

AFFAIRE :

Contre/ X...
HOMICIDES INVOLONTAIRES

OBJET :

Mort de MR
DUPONT Jean Claude
employé Mairie TOULOUSE

---- Vu l'enquête de flagrant délit ----

---- Etant au service, avons convoqué et entendons MR DUPONT Jean Claude, né le 30/06/1960 à TOULOUSE, employé de mairie, dt 8 rue Joseph Gasc 31600 MURET (tél 06 74 82 31 47) qui déclare : ----

---- " Je suis employé par la Mairie de TOULOUSE comme agent d'entretien ----

---- " Vendredi 21 septembre dans la matinée, je me trouvais au stade VALMY en compagnie de mon collègue Patrice BAPTISTE ----

---- " Nous procédions à des travaux d'entretien lorsque j'ai entendu une explosion en provenance de l'usine AZF. J'ai alors vu un nuage marron et noir s'élever dans le ciel. Comprenant le danger, j'ai été pris de panique, j'ai eu très peur. j'ai courru instinctivement pour me protéger. Je crois que j'ai crié quelque chose mais je ne me rappelle plus exactement quoi. j'ai peut être crié " CA VA PETER ", je ne sais plus ----

---- " Je ne sais plus où se trouvait à ce moment là mon collègue BAPTISTE, je crois me rappeler qu'il avait ramené un autre collègue avec le fourgon ----

---- " J'étais habillé d'une combinaison bleu. Je précise que j'étais le seul habillé de bleu car mon collègue BAPTISTE ne portait pas de combinaison, il avait un sweat rouge et le collègue qu'il a ramené prénommé Arthur ne portait pas d'habit bleu il était habillé sans combinaison ----

---- " Je me suis trouvé abasourdi et quelque peu paralysé ----

---- " Je le confirme, au moment de l'explosion, j'étais le seul homme en combinaison bleu sur le stade de VALMY. Mes deux collègues BAPTISTE et arthur, premièrement, n'avaient pas revêtus ce matin là leur combinaison bleu et, deuxièmement, avaient quitté le stade au moment de l'explosion ----

---- " Je me rappelle avoir vu les ouvriers qui traçaient le sol des terrains de basket ----

---- " Je ne me rappelle d'aucun fait suspect précédent le moment de l'explosion ----

---- Dont procès-verbal clos à 15H30 qu'après lecture faite par lui même MR DUPONT Jean Claude persiste et signe avec nous.

Copie certifiée conforme :
L'Officier de Police Judiciaire,

DUPONT

LE CAPITAINE DE POLICE



Handwritten signature of Dupont

Handwritten signature of the Captain of Police

000094

D 582

REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTERE DE L'INTERIEUR
DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE
S.R.P.J. TOULOUSE
P.V. : 2001/000537/F3

PROCES VERBAL

L'an deux mille un,
le vingt deux septembre à dix heures trente

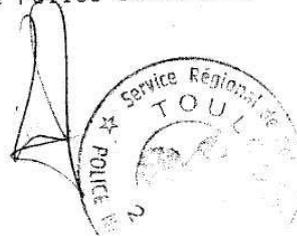
Nous, **Jean DOS SANTOS**
CAPITAINE DE POLICE
en fonction au S.R.P.J./SEF TOULOUSE

AFFAIRE :
Contre/X....
HOMICIDE INVOLONTAIRE

OBJET :
Recherches et vérifica-
tions à la Mairie de
Toulouse

Officier de Police Judiciaire en résidence à TOULOUSE
-----Poursuivant l'enquête en flagrant délit, disons qu'au vu
des déclarations de Mr BOURDES Stéphane et de Mr FONTANET Jean
Michel ouvriers traceurs sportifs, nous nous sommes rapprochés
des services de la Mairie de Toulouse, afin de savoir de qui
dépendait l'entretien du stade VALMY où se trouvaient ces deux
personnes au moment de l'explosion.-----
-----C'est ainsi qu'il nous est communiqué que sur place
il y a en permanence un concierge et après vérification il nous
est confirmé qu'effectivement à l'heure du drame cette personne
était à son poste de travail.-----
-----Assisté du Capitaine de Police Christian SALLES du ser-
vice, nous nous sommes transportés au STADE VALMY , Cheminement
Joseph BOUTON 31100 Toulouse, où étant sommes reçus par Mr MOU-
LET Daniel né le 30/06/48 à Montauban (82) (0561436020) -----
-----Il nous précise qu'il est le "concierge-logé" de ces ins-
tallations gérées par le service Socio Culturel de la Mairie.
-----Il se souvenait parfaitement de la présence des traceurs
au moment de l'explosion, et étaient présents également deux
employés municipaux dont la tenue régulière est bleue.-----
-----Selon Mr MOULET étaient donc présent en sa compagnie
MM DUPONT Jean Claude et Patrice BAPTISTE, dont il n'avait pas
les coordonnées exactes, mais il était possible des les récupé-
rer au service des ressources humaines de la Mairie.-----
-----Ceci étant fait et à cause des difficultés pour accéder
informatiquement aux dossiers du personnel seules les
coordonnées de BAPTISTE Patrice ont pu être obtenues.-----
-----DONT ACTE.

L'Officier de Police Judiciaire



01000309